Aux Aresquiers, le projet de Maison du littoral finalement revu à la baisse

EXCLUSIF

Midi Libre livre en avant-première le bilan de la concertation et les décisions du Département de l'Hérault au sujet de la Maison du littoral et de la circulation sur le pont des Aresquiers.

Philippe Malric
pmalric@midilibre.com

Le bilan de la concertation sur la Maison du littoral à Vic-la-Gardiole et, son corollaire, à savoir la circulation sur le pont des Aresquiers est présentée ce jeudi 15 février à 18h dans la salle des fêtes vicoise. Toutefois, *Midi Libre* est en mesure de vous en révéler la teneur en avant-première.

Le résumé que l'on peut en faire, c'est : arrière toute. Dans un rapport, daté du 13 décembre dernier, du président du Département à la commission permanente de l'institution, on parle, en effet, de *« réorientation du projet »* qui, pour mémoire, avait été lancé à l'époque par Pierre Bouldoire, ancien maire de Frontignan et premier vice-président du Conseil départemental.

Selon ce document, la concertation, qui s'était tenue de mars à juin 2023, a fait apparaître que *« le projet de site, un centre d'interprétation grand public* (lire par ailleurs, NDLR) *a reçu une adhésion mitigée du public, majoritairement local, qui s'est focalisé le plus souvent sur la question des accès, et des partenaires institutionnels ou associatifs dont le rôle restait à préciser. »*

Contradiction entre préservation du site et afflux de public

En revanche, l'adhésion a été *« forte et générale au prisme des questions environnementales littorales et de l'intérêt de le mettre en valeur »*, et dans le même temps l'enveloppe budgétaire – 17 M€ – a été jugée trop élevée.

Le bilan de la concertation fait également état de *« questionnements qui ont beaucoup porté sur les mesures d'accompagnement du projet, et notamment la régulation des accès aux Aresquiers […] avec une forme de contradiction : réguler la fréquentation sur ce site sensible tandis que le projet générerait un flux supplémentaire de public »*.

Il avait été, en effet, envisagé une fermeture de la circulation sur le pont des Aresquiers. Ce qui avait provoqué une belle levée de boucliers…

Un site principalement dédié à la recherche

Ainsi, il apparaît nécessaire de *« reconfigurer le projet de site »* prévu au Domaine du Mas Vieux. Le lieu deviendrait un espace *« à vocation pédagogique et de recherche, principalement dédié aux institutions publiques et à leurs partenaires. Il deviendrait ainsi un centre de ressources sur les questions littorales. Sa vocation grand public serait donc réorientée. »*

Adieu donc *« l'aire de stationnement grand public et de l'espace de vente/accueil public »*. Bye bye, les *« grands aménagements extérieurs »*. Bonjour *« la redéfinition des espaces intérieurs »* et les *« ajustements programmatiques dans l'objectif de gagner plusieurs millions d'euros sur l'estimation initiale de 17 millions d'euros »*.

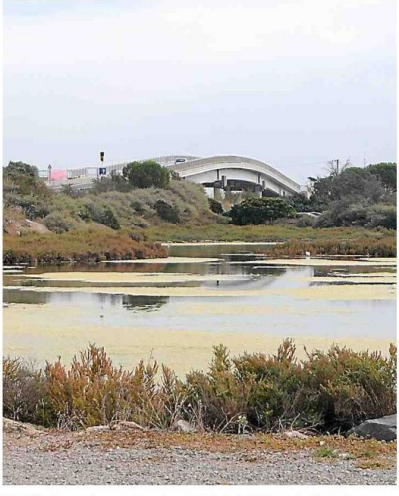

Modification prévue autour du pont et de la Maison du littoral, à Vic-la-Gardiole. VINCENT ANDORRA

Un travail sur la fréquentation des Aresquiers

On ne parle plus donc du sort du pont des Aresquiers. Toutefois, il est envisagé de *« poursuivre le travail partenarial pour une stratégie de préservation du site des Aresquiers en déconnectant du projet spécifique de la maison du Littoral, la question des accès au site et de sa fréquentation. »*

Quel était le projet au départ ?

AMÉNAGEMENT La Maison du littoral aux Aresquiers, au Mas Vieux à Vic-le-Gardiole, a l'ambition de valoriser le patrimoine humain et naturel de la zone tout en sensibilisant le public aux enjeux de préservation. Moyennant une enveloppe de 17 M€, il était ainsi prévu l'accueil des groupes, y compris scolaires ; un lieu d'expositions permanentes et temporaires, toutes liées à un ou plusieurs aspects du site (environnement, viticulture, gastronomie, patrimoine bâti, etc.) ; sans oublier un centre d'interprétation sur les questions littorales, au travers d'un projet muséographique adapté.